



Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27303 BERNAY cedex
mairie@bernay27.fr
02.32.46.63.00

www.bernaylaville.fr

ARRETÉ PROVISOIRE
D'INTERDICTION I-24-646

Objet de l'Arrêté : Interdiction d'utiliser les terrains de sports en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Adresse : Stade Denis Bailly.
Alain Ply.

Période : Du samedi 23 novembre 2024 au dimanche 24 novembre 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE BERNAY,

Vu :
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT :

- Qu'il convient de limiter l'usage des terrains de sports pour préserver la qualité de leurs pelouses,
- Qu'il convient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures utiles à la bonne conservation des terrains et des équipements sportifs,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

En raison des mauvaises conditions météorologique, tous les matchs et entraînements de rugby seront interdits à compter du samedi 23 novembre 2024 jusqu'au dimanche 24 novembre 2024 inclus, sur les pelouses du stade Denis Bailly et Alain Ply.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera affiché à l'entrée des terrains de sport.

L'ampliation du présent arrêté sera adressée, aux fins d'exécution ou d'information chacun en ce qui le concerne, à

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Demandeur ; | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Président du district de Football ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Préfecture de l'Eure ; | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Président du SCB Football ; |
| <input checked="" type="checkbox"/> Brigade de gendarmerie de Bernay ; | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Directeur des sports et de la vie associative |
| <input checked="" type="checkbox"/> Police municipale de Bernay ; | <input checked="" type="checkbox"/> Service logistique de la Ville de Bernay. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur le Président de la Ligue de Football ; | |

A Bernay,

Marie-Lyne VAGNER